



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 154 du 8 décembre 2021

BASSMS

AXESS et compagnie : quand perdre son temps devient un art

En commission paritaire du 2 décembre 2021, la question des revalorisations salariales dans la BASSMS était à l'ordre du jour. Malgré l'urgence de ce dossier, encore une fois, seule la proposition de la CFDT Santé-Sociaux était sur la table.

Rien de la part d'AXESS, syndicat employeur. Aucune réponse n'a été faite aux propositions de la CFDT Santé-Sociaux contrairement aux obligations légales en matière de loyauté de la négociation. La séance n'a été qu'une longue litanie de diaporamas déjà vus, reprenant des constats déjà actés il y a plus de 6 mois.

Contacts :

Benjamin Vitel

Secrétaire national
en charge du Dialogue social
Tél : 06 17 52 44 27
bvitel@sante-sociaux.cfdt.fr

Loïc Le Noc

Secrétaire national
en charge des
Rémunérations/Classifications
Tél. : 06 27 73 14 50
llenoc@sante-sociaux.cfdt.fr

Une attitude bien aidée par les autres organisations syndicales de salariés. Là aussi, rien de la part de la CGT, Sud ou FO. Pire encore, quand la CFDT Santé-Sociaux a évoqué que le ministère du Travail soit présent en réunion pour faire respecter la loi, les accords négociés et les règles de la négociation, la CGT s'y est opposée.

La CFDT Santé-Sociaux dénonce l'attentisme et l'immobilisme de la part de l'ensemble des partenaires sociaux dans la BASSMS et l'absence de réponses et de propositions de leur part à l'urgence de la situation. Quel paradoxe entre leurs revendications dans la rue ou dans les médias et leur inertie pendant les séances de négociation !

La CFDT Santé-Sociaux alerte une nouvelle fois les pouvoirs publics quant au non-respect des engagements pris par les employeurs dans le cadre de l'accord Laforcade sur les revalorisations salariales et le rapprochement effectif des conventions collectives.